

Saintes, le 29 avril 2024

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

CDA de Rochefort Océan
Service Application du Droit des Sols
3, avenue Maurice Chupin
CS 50224
17304 ROCHEFORT cedex

A l'attention de : Sandra BRUNETEAU

Réf. : PA 017219 24M0006 / EL

Dossier suivi par Eric LACHAISE
Demande réceptionnée au SDEER le 29/04/2024

Commune : **Marennes-Hiers-Brouage**
Adresse du terrain : **Rue des Martyrs**
Parcelles cadastrales : **DP 257**
Pétitionnaire : **EARL NORMANDIN (NORMANDIN Patrice)**

Réponse à instruction n° PA 017219 24M0006
pour la desserte par le réseau public de distribution d'électricité

D'après la répartition contractuelle de maîtrise d'ouvrage avec son concessionnaire, Enedis, le SDEER n'est pas compétent pour se prononcer sur la desserte de ce projet par le réseau public de distribution d'électricité. Il est nécessaire d'adresser une demande d'avis à Enedis :

Enedis

*Accueil Raccordement Electricité - Service CU AU
CS 50250 - 17305 ROCHEFORT Cedex
(drpch-cuau@enedis.fr / tél 05 46 83 65 56)*

A Saintes, le 29 avril 2024
Eric LACHAISE
Chargé d'affaires électrification - Etudes
urbanisme@sdeer17.fr

